

## FICHE D'INSCRIPTION - FORMATION AMFPC ASPIRANT.E MONITEUR ET MONITRICE FEDERAL.E PAGAIES COULEURS

Le dossier complet (fiche d'inscription et pièces à fournir) est à adresser, par le ou la Président.e. de club du stagiaire, à la Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) organisatrice de la formation.

**Inscription à retourner avec les pièces demandées  
 AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION PAR :**

EMAIL : [inscription@crifck.org](mailto:inscription@crifck.org)

OU

VOIE POSTALE : CRIFCK, CREF IDF,  
 3 route de Torcy  
 77 360 VAIRES-SUR-MARNE

### INFORMATIONS RELATIVES AU CLUB:

Nom de club : ..... Comité Départemental : .....  
 La facture sera réglée par :  le club ou  le CDCK  
 N° de tél. : ..... Email : .....  
 Date de session de formation: .....  
 Nom du ou de la Président.e. : .....

Signature et tampon du club :

### INFORMATIONS RELATIVES AU STAGIAIRE A INSCRIRE :

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... N° de licence : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... VILLE : .....  
 Tél. portable : .....  
 Mail : .....

Option du diplôme (choix obligatoire) :  Eau Calme & Eau Vive ou  Eau Calme & Mer

**1 PAGAIE VERTE OBTENUE\* :  OUI → MILIEU / OU DISCIPLINE:** .....

*\*Pour entrer en formation, l'obtention d'au moins une pagaie verte correspondante à l'option choisie est obligatoire (par milieu ou par discipline pratiquée dans le milieu correspondant) !*

### INFORMATIONS TUTEUR OU TUTRICE CHOISI.E (OBLIGATOIREMENT CCPC) :

Prénom + Nom : ..... Tél : .....

### PIECES A FOURNIR PAR STAGIAIRE :

- ✓ La présente fiche d'inscription,
- ✓ L'autorisation parentale pour les mineur.e.s,

### RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

- ✓ L'attestation de « natation/sauvetage » est obligatoire pour être certifié au moment de l'examen final.
- ✓ En vous inscrivant à cette formation, vous vous engagez à y participer dans son intégralité.
- ✓ Le paiement de la formation est de : 400€ francilien.ne.s / 450€ hors Ile-de-France pour la formation Eau Calme/Eau Vive , **Chèque club ou CDCK à l'ordre du CRIFCK.**
- ✓ Attention : tout désistement à moins d'un mois du début de la formation devra être accompagné d'un justificatif médical sinon la participation devra être réglée en totalité.

